

D.E.S.C DE CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE

Durée : 6 semestres

Internes nommés à compter du : 1er novembre 2004

I. Enseignements (environ 200 heures)

- Chirurgie de l'œsophage et du diaphragme
- Chirurgie de l'estomac, du duodénum et du jéjuno-iléon
- Chirurgie colorectale et proctologique
- Chirurgie du foie, de la rate et du système porte
- Chirurgie des voies biliaires et du pancréas
- Chirurgie pariétale
- Chirurgie des cavités péritonéale et pelvienne
- Chirurgie du sein et des glandes endocrines.

II. Formation pratique

6 semestres dans des services agréés pour le D.E.S.C de chirurgie viscérale. Ces semestres doivent être effectués dans au moins 2 services différents.

III. Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de chirurgie viscérale et digestive

D.E.S de chirurgie générale, avec l'accord de l'enseignant coordonnateur du D.E.S.C.